



EDITO - Le Mot du Maire

Pour votre sécurité, celle de vos proches, ce document est d'une **TRÈS GRANDE IMPORTANCE** et doit être mis en évidence dans votre domicile. Il doit vous permettre de bien mesurer les types de risques qui nous entourent, et de mieux les appréhender pour y faire face.

Notre commune a élaboré également son Plan Communal de Sauvegarde conformément à la réglementation en vigueur, afin d'organiser l'action des services et des habitants en cas d'incident important.

La sécurité civile est l'affaire de TOUS LES MOULINOIS, et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celles des autres.

Le risque zéro n'existant pas, je vous invite à lire ce document et à le conserver, en espérant que vous n'ayez jamais l'occasion de vous en servir.

Le Maire,

Pour votre sécurité, conservez ce fascicule

Loi n°2001-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ; *"Toute personne concourt, par son comportement, à la sécurité civile".*

RISQUE NUCLÉAIRE

AVANT

- S'informer auprès de la Mairie (consultation du PCS)

PENDANT

- Se mettre rapidement à l'abri dans un bâtiment confiné
- Se tenir informé (télévision/radio)
- Ne pas chercher ses enfants à l'école
- Limiter les communications téléphoniques
- Prendre le comprimé d'iode dès que j'en reçois l'instruction
- Se préparer à une éventuelle évacuation

CANICULE

AVANT

- S'inscrire en mairie pour les personnes vulnérables
- S'informer des prévisions météorologiques

PENDANT

- S'hydrater et rafraîchir son corps régulièrement

- Limiter les déplacements aux heures les plus chaudes
- Limiter toute activité physique
- Passer au moins 3 heures dans un endroit frais

TEMPÊTE ET ORAGE

AVANT

- Ranger les objets exposés au vent
- Prévoir des couvertures, vêtements chauds et moyens d'éclairage
- Se réfugier dans un abri dur

PENDANT

- Débrancher les appareils électriques et l'antenne de télévision
- Limiter vos déplacements
- Rester vigilants aux chutes d'arbres
- Se calfeutrer chez soi ou rester dans sa voiture

APRÈS

- Ne pas toucher aux fils électriques
- Faire constater les dégâts matériels par votre assurance

NEIGE ET VERGLAS

AVANT

- Protéger les installations du gel

PENDANT (alerte rouge)

- Éviter toute sortie au froid

* * *

INONDATION / COULÉE DE BOUE

PENDANT

- Mettre ses meubles en hauteur
- Se réfugier à l'étage ou dans une zone non inondable
- Ne pas consommer d'eau courante
- Ne pas chercher ses enfants à l'école
- Ne pas se déplacer en voiture
- Respecter les consignes

APRÈS

- Constituer le dossier d'assurance
- Prendre attache auprès de la Mairie pour établir un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle

* * *

MENACE A L'ORDRE PUBLIC

PENDANT

- S'échapper (si possible) ou se mettre à l'abri
- Appeler les secours et respecter les consignes
- Ne pas courir en direction des forces de gendarmerie

Dossier d'information communal sur les risques majeurs - DICRIM

- **Prévenir pour mieux agir**
- **Respectez les consignes données par les autorités**

MAIRIE LE MOULINET s/SOLIN

 02 38 96 10 10

mairie.lemoulinetsursolin@orange.fr

Services urgences

Pompiers.....	18
SAMU.....	15
Gendarmerie	17
Numéro européen des secours	112
Radio France Bleue	100.9 FM
France Bleue Montargis	106.8 FM
France Info	105.5 FM